Conditions générales Web - ITDM sprl

118 Boulevard des canadiens - 7711 Dottignies Belgique

TVA :BE0544869982 - Tribunal de Tournai

Article 1 – Clauses Générales
La vente de services, de matériels, de logiciels ou de site web ou de prestations de la part de ITDM sprl est soumise aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d'achat émanant du client, sauf dérogation formelle et expresse de la part de ITDM sprl.

Article 2 – Formation du Contrat
Tout contrat signé par ITDM sprl, ou toute commande qu'elle accepte, est soumis aux présentes conditions générales, dont le client reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte sans y apposer sa signature. Elles peuvent être modifiées ou complétées par factures ou devis.

Article 3 - Propriété
3.1 : Réserve de propriété
En cas de vente de produit, de matériels, la propriété demeure pleine et entière à ITDM sprl tant que les factures émises par ITDM sprl ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation.
De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait de la production à compter du règlement final et soldant de toutes les factures. Les fichiers de production et les sources restent la propriété unique de ITDM sprl, seul le produit fini sera adressé au client. Si le client désire avoir les sources des documents, un avenant devra être demandé et facturé.
3.2 : Droits intellectuels et industriels
Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux logiciels, à la documentation (plans, schémas, mode d'emploi…) et à toutes copies de logiciels appartiennent à ITDM sprl ou à ses fournisseurs.
L'utilisateur s'engage à ne pas revendre les logiciels, ni à les transférer sur un autre matériel sans le consentement de ITDM sprl. Concernant le « CMS ITDM », il ne pourra être transmit chez un autre fournisseur. Lors d'un achat de site internet ou application, le client ne devient propriétaire que du graphisme ainsi que les photos, vidéos, articles. La programmation reste la propriété de la sprl ITDM.

Article 4 - Prix et consistance de la prestation
Tous les prix s'entendent hors taxes (T.V.A. = 21%).
4.1 : Les prix sont valables un mois à compter de la date d'émission du devis. Ils sont fermes et non révisables à la commande si celle-ci intervient dans le courant du mois mentionné sur le devis.
4.2 : Les prestations comprennent tout ce qui est explicitement listé dans le devis.
4.3 : Toute prestation ne figurant pas dans le devis fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit.
4.4 : Les corrections demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le bon de commande seront apportées, toute correction supplémentaire fera l'objet de facturation selon les tarifs en vigueur chez ITDM sprl.
4.5 : Toutes réclamations sur les matériels et/ou sur les prix facturés doivent être formulées dans les 10 jours calendrier de la date de livraison et/ou des factures, sous peine de forclusion.

Article 5 – Les délais de livraison et d'exécution
5.1 : ITDM sprl se réserve le droit d'organiser les plannings en fonction de ses disponibilités et contraintes. Aucun délai de livraison ou d'exécution n'est garanti sauf mention spécifique dans le contrat. Sauf stipulation contraire convenu entre les parties par écrit, un retard dans la livraison ou l'exécution ne peut pas donner lieu à une indemnité quelconque ni à l'annulation de la commande de la part du Client.
5.2 : Les délais ne commencent à courir qu'à partir du moment où toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des prestations sont en possession de ITDM sprl. Le Client s'engage à fournir toutes les informations nécessaires. Tout retard de fourniture d'informations par le Client tout au long du projet aura une répercussion sur le délai final, la responsabilité incombera au client.
5.3 : Le délai de réalisation ne peut être réduit que par un accord mutuel entre les deux parties convenu par écrit.
5.4 : Si les locaux, l'infrastructure, les collaborateurs et les documents du Client ne sont pas accessibles aux périodes prévues dans le planning communiqué, le Client s'expose à une facturation des frais complémentaires de ITDM sprl.
5.5 : Le Client s'engage à respecter les dates d'installation, de formation et de test de mise en exploitation convenues avec ITDM sprl. Un report même cas de force majeure peut entrainer au paiement immédiatement du solde dû pour les produits ou services initialement prévus.
5.6 : Si, du fait du Client, l'aboutissement du projet est reporté de plus de trois (3) mois par rapport au planning établi (notamment à cause d'un retard de réception des informations ou validations nécessaires à la réalisation d'un portail), ITDM sprl est autorisé à facturer et exiger le paiement des produits livrés et prestations effectuées sans attendre la réception provisoire.
5.7 : Les délais de livraison ou de prestation des services seront revus dans le cas où le Client apporte des modifications au projet convenu initialement et acceptées par ITDM sprl. Tout travail spécial ou exécuté en urgence sera planifié en fonction des contraintes ITDM sprl et facturé en sus de la commande.

Article 6 - Termes de paiement
Les modalités de paiement sont celles clairement stipulées sur le devis et/ou sur la facture. Celles-ci ainsi que d'éventuelles facilités de paiement accordées au Client sont toujours susceptibles de révision sans préavis. Pour toutes autres fournitures et services ne figurant pas dans la commande et/ou devis, le paiement est à effectuer au grand comptant sur présentation de facture. Tout non-paiement à l'échéance fixée rend en outre de plein droit exigible le solde complet du compte, majoré des indemnités, dommages et intérêts et ce sans aucune dérogation. Toute somme non payée à son échéance produit, de plein droit et sans mise en demeure, au paiement d'un intérêt au taux directeur de la Banque Centrale Européenne majoré de 7 points de pourcentage. Le client sera également redevable, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité équivalente à 10% du montant resté impayé de la facture (HTVA). à titre de dommages et intérêts forfaitaires avec un minimum de 50€. Conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002, le client dédommagera ITDM sprl de tous les frais de recouvrement, en ce compris les honoraires et frais d'avocats et des conseils techniques, en cas de manquement de sa part à l'une des obligations mises à sa charge par les présentes conditions générales. ITDM sprl pourra de plein droit, en cas de non-paiement de toute facture à l'échéance fixée, ne pas exécuter toutes commandes en cours ou à venir du Client jusqu'au complet paiement sans préjudice de ses autres droits prévus dans les présentes conditions.

Article 7 - Livraison des maquettes et documents de travail
A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes vous sont livrés :
• en main propre sur papier lors d'une réunion de travail,
• ou adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés (ZIP ou PDF).

Article 8 - Copyrights et mentions commerciales
Sauf mention contraire explicite de la société cliente, ITDM sprl se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :
• « Création graphique: ITDM», lorsque cela concerne des prestations de création graphique,
• « Réalisation : ITDM » ou « Création site web ITDM» lorsque cela concerne des prestations de développement web.
• « Une Création de ITDM », de façon plus générique lorsqu'il s'agit d'une prestation globale.

Article 9 - Responsabilité et propriété des contenus
La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît assumer la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par ITDM sprl.

Article 10 - Responsabilité et propriété des contenus (Bis)
La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par les représentants légaux de ITDM sprl, concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute d'orthographe ne seront corrigées par ITDM sprl.

Article 11 - Droit de publicité
Sauf mention contraire explicite du client, notifiée par courrier avec accusé de réception, ITDM sprl se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciales, de communication externe et de publicité. La société cliente, représentée par le signataire de la présente commande, autorise ITDM sprl, à travers ses représentants légaux et commerciaux, à utiliser, à des fins purement démonstratives, la réalisation. Cette autorisation s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : les contenus textuels, les contenus iconographiques.

Article 12 - Nom de domaine
ITDM sprl n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, il faut donc tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le CLIENT reste seul propriétaire du nom de domaine. Il reconnaît utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers. Le CLIENT s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité de ITDM sprl, contre tout recours, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, découlant de l'enregistrement du nom de domaine. Le nom de domaine reste la propriété de ITDM sprl jusqu'au paiement complet de la facture. Le transfert de nom de domaine à une autre société coutera 8.50€par nom de domaine pour l'administration.

Article 13 – Hébergement de site
Le site Internet du CLIENT sera hébergé pour son compte par ITDM sprl. Le taux de visibilité annuel garanti est de 95 % sauf en cas de force majeure, de perturbations voire saturations des réseaux, d'anomalies, de maintenance ou d'amélioration des systèmes informatiques utilisés. L'espace Internet alloué est garanti sans publicité. ITDM sprl ne sera pas tenu responsable de l'interruption de service due aux fournisseurs. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet que le CLIENT déclare parfaitement connaître, ITDM sprl ne saurait être tenu responsable notamment pour :
• les difficultés d'accès au système hébergé dues à la saturation du réseau Internet, aux perturbations du réseau de télécommunication et de l'afflux des utilisateurs d'Internet à certaines heures,
• les limites de performances et de temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données,
• de la contamination par des virus de données et/ou logiciels du CLIENT dont la protection incombe à ce dernier,
• les intrusions malveillantes de tiers sur les sites hébergés, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par ITDM sprl et ses fournisseurs,
• les dommages éventuels subis par les matériels du CLIENT, ceux-ci étant sous l'entière et unique responsabilité de ce dernier,
• les détournements éventuels par des tiers et par la faute du CLIENT de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT.

Article 14 –Contrat hébergement
Lors de la conception du site internet, ITDM sprl crée automatiquement un contrat d'hébergement régis sous les tarifs suivants :
• Site E-Commerce : 40.00 € ht (quarante euros) par mois
• Site Vitrine : 35.00 € ht (trente-cinq euros) par mois
• Site Simple : 30.00 € ht (trente euros) par mois
L'hébergement est à reconduction tacite et la rupture peut se faire par le billet d'une lettre recommandée envoyée au siège social de ITDM sprl dans les trois mois avant la fin du contrat.

Article 15 – Email
ITDM sprl propose dans ses services de fournir des emails (courrier électronique). Le CLIENT reconnaît être entièrement responsable du contenu des emails qu'il envoie et s'engage à respecter les conditions légales d'utilisation des services d'email.

Article 16 - Référencement
ITDM sprl ne garantit pas le résultat des référencements du site Internet. ITDM sprl n'est tenu à ce titre qu'à une obligation de moyens.

Article 17 – Force majeure
ITDM sprl ne pourra être tenu pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations. L'exécution du contrat sera suspendue pour une durée égale à celle de la force majeure. Si le cas de force majeure dure plus de deux mois, chacune des parties peut résilier tout ou partie du contrat sans être tenue à aucun dommages et intérêts envers son cocontractant, à charge d'en aviser celui-ci par LRAR.

Article 18 – Contentieux
En cas de litige, et après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Tournai et de la Justice de paix du canton de Tournai, nonobstant pluralité des défendeurs et quelle que soit la qualité de ceux-ci, de demande incidente, d'appel en garantie, et quelques soient toutes clauses contraires imprimées dans les bons de commande des acheteurs.

Article 19 – Juridiction
Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit belge.

Article 20 – Rupture
En cas de rupture avec ITDM sprl le calcule suivant sera appliqué (date de début – date de rupture) est sera à payer avant le transfert officiel.